



HAL
open science

Stagiaires

Sébastien Michon

► **To cite this version:**

| Sébastien Michon. Stagiaires. Dictionnaire des acteurs de l'Europe, 2014. halshs-01130098

HAL Id: halshs-01130098

<https://shs.hal.science/halshs-01130098v1>

Submitted on 11 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michon (Sébastien), « Stagiaires », in Lambert-Abdelgawad (Elisabeth), Michel (Hélène) (dir.), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 363-365.

Lorsqu'ils évoquent les acteurs de l'Europe, les médias désignent généralement « ceux qui font l'actualité », ceux qui sont « sous les projecteurs » (les chefs d'Etat, les Commissaires, les élus, etc.), mais très peu ceux qui sont dans les coulisses (les auxiliaires politiques, chargés de mission, assistants parlementaires, etc.), et encore moins ceux qui sont les invisibles de l'Europe : à savoir les stagiaires. Chaque année, plusieurs milliers de jeunes adultes effectuent des stages de quelques semaines ou de plusieurs mois au cours ou à la fin de leur cursus, dans une institution européenne ou une organisation qui gravitent autour (représentation de collectivités, groupes d'intérêt, cabinets de consultant, etc.). Dans ce secteur comme dans d'autres, les stagiaires constituent une main d'œuvre peu coûteuse et facilement employable. Si les stages dans les métiers de l'Europe sont particulièrement prisés par les étudiants voire les jeunes diplômés, c'est parce qu'ils représentent un passage quasi obligatoire pour y faire carrière. Les propriétés favorables à l'accès à un stage varient quelque peu selon l'organisation.

Une main d'œuvre qualifiée, flexible et précaire

Le nombre de stagiaires a particulièrement progressé au sein et autour des institutions européennes depuis les années 1990. D'un côté, l'offre s'est développée avec l'institutionnalisation d'un espace politique européen. D'un autre côté, la demande d'étudiants et de jeunes diplômés s'est accrue avec la création et l'essor de formations aux métiers de l'Europe politique (Masters en politiques européennes, métiers de l'Europe, affaires, études ou relations européennes, etc.).

Des revendications relatives à la condition de stagiaire émises par divers groupes (Génération précaire, association de stagiaires de la Commission européenne, du Parlement européen notamment) ont émergé au cours des années 2000 : généralisation d'indemnités de stage et d'une indemnité plancher, reconnaissance en tant qu'agent à part entière de l'organisation, mise en place d'une réglementation adaptée aux conditions de travail, etc. Ces revendications associées à la dénonciation d'abus et de la précarité généralisée des stagiaires ont participé à la mise en place, par les institutions et quelques organisations, de règles quant au recrutement et à l'encadrement de stagiaires : indemnité mensuelle de 1 000 euros environ pour les stagiaires à la Commission européenne, dans l'administration et dans plusieurs groupes politiques du Parlement européen, contrats de travail, etc.

La condition des stagiaires demeure toutefois précaire et les situations très variées selon les pays et les employeurs, que ce soit du point de vue de la législation, de l'indemnité mensuelle (entre 0 et 1 200 euros par mois), de la durée (entre deux semaines et plusieurs

mois) et du contenu. En position de subordination, les stagiaires effectuent généralement des activités peu appréciées par ceux qui les supervisent et/ou relativement basiques : des activités de préparation ou de veille (recherche d'informations, rédaction de notes, revue de presse, suivi de réunions avec prise de notes, etc.), ou des activités de secrétariat (téléphone, courrier, courriel, photocopie, mailing). Mais il n'est pas rare que des organisations, qui fonctionnent en continue avec des stagiaires, leur confient des tâches en théorie prises en charge par un agent en contrat à durée déterminée ou indéterminée (suivi de telle ou telle politique, rédaction de rapports, mise en place de dispositifs d'évaluation...). Qualifiés, flexibles, peu coûteux (en raison du bas niveau de l'indemnité et des charges), facilement employables sur de courtes périodes et peu revendicatifs, les stagiaires représentent une main d'œuvre attractive pour de nombreux employeurs plus ou moins contraints du point de vue de leur masse salariale (représentations de groupes d'intérêt, cabinets de consulting, ou encore députés européens).

Ceci étant, tout en étant des sans-grades, les stagiaires partagent le fait de considérer que leur stage mérite d'être fait, parce qu'il fait partie de leur cursus ou parce qu'il constitue un mode d'accès à une position professionnelle plus durable.

Le stage : une acquisition de ressources techniques, relationnelles et symboliques

Les institutions et les groupes qui gravitent autour accueillent particulièrement des élèves et anciens élèves des Masters Politiques européennes, Affaires européennes, Métiers de l'Europe, etc., bref ces Masters qui font de l'Europe un horizon professionnel. Les stages offerts ne sont toutefois pas uniquement des stages de fin d'étude. En effet, une part non négligeable de stagiaires ont terminé leurs études et se trouvent en situation d'insertion dans la vie active.

Sur le marché des emplois dans les métiers de l'Europe, la circulation entre diverses positions et organisations apparaît assez fluide. Les stages représentent un complément de formation et une étape d'un rite d'institution à l'accès à une position stable dans ce secteur d'activité. Il n'est pas rare que des étudiants terminent leur cursus en ayant effectué deux ou trois stages et que les candidats aux métiers de l'Europe soient obligés de faire deux ou trois stages, avant d'accéder à une position relativement stable.

Outre un accès à un espace professionnel, les stages constituent un moyen pour des futurs diplômés d'acquérir des propriétés pertinentes sur le marché des métiers de l'Europe politique et de plus en plus nécessaires. Ils offrent l'opportunité de développer un capital technique, des connaissances sur le fonctionnement des institutions et sur certaines politiques, et la maîtrise de savoir-faire. Pour de jeunes diplômés qui n'ont qu'à présenter leurs connaissances théoriques sur l'Europe, les stages constituent une expérience de terrain et un moment de familiarisation avec des dossiers, les institutions, ou un service en leur sein. Ils permettent ensuite de compléter les réseaux relationnels précédemment construits

lors de la scolarité. L'activité dans une collectivité, une institution ou un groupe d'intérêt, favorise habituellement des contacts avec des acteurs des métiers de l'Europe, et donc la prise d'informations sur des places susceptibles de se libérer. Enfin, le passage par une institution est souvent synonyme de sérieux pour de futurs employeurs ; les stagiaires bénéficiant en quelque sorte du crédit accordé à l'institution.

Des critères plus ou moins variables selon les organisations

Obtenir un stage ou une vacation au sein d'une institution européenne n'est pas aisé. A la Commission européenne, on compte environ 600 places de stagiaires à la Commission pour près de 9 000 demandes. La sélection des stagiaires valorise des propriétés distinctives : le nombre de langues parlées, un précédent stage dans l'espace politique européen, un mémoire de recherche sur un thème particulier, une nationalité, un engagement politique... Les critères sont variables selon les organisations.

La nationalité entre en compte dans l'attribution des stages à la Commission européenne, au secrétariat du Parlement européen, au Conseil européen, et au Conseil de l'Europe, dans un souci d'équilibre entre les Etats ou de promotion de certaines nationalités peu représentées (tel qu'au Conseil de l'Europe par exemple).

Pour les stages auprès d'eurodéputés, le choix des stagiaires ne s'effectue pas toujours en fonction des seules propriétés scolaires, mais aussi des ressources politiques souvent relationnelles. L'appartenance au parti du député favorise le recrutement d'une fraction d'entre eux. Les stages correspondent alors à une forme de rétribution du militantisme. Si un engagement militant est susceptible de faire la différence auprès de certains élus, ce n'est toutefois pas une condition imposée par tous. Lors des entretiens d'embauche, certains députés posent des questions sur le positionnement des candidats par rapport à leurs dossiers ; d'autres se contentent de s'assurer de leur non-orientation en faveur des extrêmes de l'échiquier politique ; d'autres encore ne posent aucune question sur ce point, considérant que cela va de soi.

Avec des propriétés dites minimales, c'est-à-dire des compétences linguistiques (l'anglais de manière quasiment obligatoire à l'oral et à l'écrit) et des connaissances sur le mode de négociation au niveau européen certifiées par des propriétés scolaires européanisées – certes avec une rentabilité différente selon les diplômes –, l'obtention d'un stage au sein d'une collectivité territoriale et surtout au sein d'un groupe d'intérêt paraît plus aisée.

Le développement de l'Europe va de pair avec l'afflux de jeunes acteurs de l'Europe en devenir qui entrent dans cet espace d'activités par la petite porte du stage. Les stagiaires représentent des invisibles et des soutiers de l'Europe, dont il conviendrait d'améliorer et d'homogénéiser les conditions d'emploi. Le cas des stagiaires renseigne non seulement sur les inégalités en matière d'harmonisations européennes qui touchent en premier lieu ceux qui sont situés en bas de l'échelle, mais aussi sur les propriétés favorables à une carrière

dans les métiers de l'Europe, et *in fine* sur la socialisation européenne. Ce n'est pas uniquement un bagage théorique, acquis dans le cadre de formations spécialisées, qui favorise l'accès aux métiers de l'Europe, mais également des expériences pratiques effectuées au cours d'expériences pré-professionnalisantes. Telle semble être une condition parmi d'autre à une carrière européenne.

Bibliographie

BALLATORE, M., « La mobilité après le diplôme. Enquête sur les stagiaires et « précaires » à la Commission Européenne », In Guillaume Courty, ed., *La mobilité dans le système scolaire : Une solution à la réussite et à la démocratisation ?* Lille, Presses du septentrion, sous presse, 2014.

MICHON S., « Devenir stagiaire au Parlement européen : une entrée dans l'espace politique européen », *Regards Sociologiques*, 27-28, 2004, pp. 85-95.

MICHON S., « Passer par un groupe d'intérêt. Entre pis-aller d'une carrière européenne et rite d'institution », In Hélène Michel, ed., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, pp. 89-111.